

La mauvaise réputation (1952)

L'évocation d'un anniversaire s'accompagne immanquablement de l'adverbe *déjà* : 1 an... déjà ! 10 ans... déjà ! 25 ans... déjà ! *Déjà* nous rappelle que le temps se tire à toute vitesse. Tous derrière et lui devant, bon gré mal gré, nous suivons. La date du décès de ceux que nous aimons est un repère dans cette dégringolade angoissante des heures et des jours. Mais plutôt que de commémorer une mort pourquoi ne pas célébrer une naissance ? Par exemple, en janvier 2006 *La mauvaise réputation* aura... 55ans !... 55 ans déjà ! Diantre ! Fichtre ! Plus d'un demi-siècle ! et dire qu'à cette date la plupart d'entre nous étaient nés... déjà !

Reconnaissons qu'une telle chanson vieillit moins vite que nos artères. Mais a-t-elle simplement vieilli ? *Avec le temps va, tout s'en va...* sauf certaines chansons ! Sauf certains artistes. Un jour un chroniqueur d'une célèbre émission télé, qui avait tout essayé, sauf d'être subtil, s'est exclamé : « Brassens, c'est vieux ! » Pourtant, magie de la poésie, Brassens est plus vivant vingt-cinq ans après sa mort que le paltoquet qui, parce qu'il brasse du vent, se croit vivant.

55 ans ! Plus d'un demi-siècle... déjà ! Vous arrive-t-il d'imaginer la sensation, la surprise, l'émotion de ceux qui étaient présents la nuit du 24 janvier 1952, chez Patachou, et qui, pour la première fois, entendirent, accompagné par les – pas encore célèbres – Boum ba boum ba boum :

Au village sans prétention / J'ai mauvaise réputation

S'il est vrai que les premiers mots d'une œuvre sont décisifs, nous pouvons dire que Brassens est tout entier dans ces deux vers.

Au village...

Et voilà déjà planté le décor où seront situés les principaux actes de son petit théâtre champêtre (*La chasse aux papillons, Brave Margot, L'assassinat, Jean rentre au village, Tant qu'il y des Pyrénées etc.*)

sans prétention...

Le mot est important puisqu'il est le contraire de la nature profonde de Brassens. Toute sa vie le poète s'exprimera, parlera, écrira, chantera sans vanité ni prétention.

J'ai mauvaise réputation

Le ton est donné. Voici annoncé *Le mauvais sujet repent, La mauvaise herbe, Celui qui a mal tourné...* En une chanson la quintessence de toute son œuvre : l'humour, la révolte, l'anticonformisme, l'antimilitarisme... Son aversion des *Braves gens*, symbole d'une société moutonnaire et intolérante. Sans oublier sa prédilection pour les mots au charme désuet (cul-terreux, culs-de-jatte...), son attrait pour les expressions qu'il s'approprie en les détournant (*En suivant mon chemin de petit bonhomme, Les chemins qui ne mènent pas à Rome*) et (déjà !) ses fameuses références aux personnages mythologiques et bibliques. ;

La mauvaise réputation est une chanson historique, la première enregistrée (le 19 mars 1952), la première diffusée sur les ondes, la première à être interdite, la première qui, pendant longtemps, débute son tour de chant... Pas étonnant alors que Brassens éprouvât pour elle une tendresse particulière. (*Dans mes chansons préférées je prendrais La mauvaise réputation parce que c'est la première chanson que j'ai présentée en public, parce que ça a été une espèce de credo...* À Georges Lafaye en 1963).

Brassens n'est plus là, beaucoup de ses amis non plus, hélas. Et pourtant *La mauvaise réputation* est chantée un peu partout dans le monde. Et dans 25 ans ? Il est fort probable qu'elle nous survivra. Lui aussi. Son *chemin de petit bonhomme* lui assure une tranquille éternité. Un journal titrera sûrement : *Brassens, 50 ans... déjà !*

Pas de reproduction sans autorisation adressée aux Amis de Georges, merci.